

Qu'est-ce que la transition écologique et solidaire ?



Une nouvelle thématique et une volonté d'engagement généralisé du DLA en 2021

Depuis 2021, la transition écologique et solidaire (TES) est une ressource permanente thématique au sein du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Le DLA participe ainsi à relever les nombreux défis de la TES en accompagnant les structures de l'ESS, quels que soient leurs secteurs d'activité, à sa prise en compte dans leurs actions et leur fonctionnement. Une contribution bienvenue pour la France, pour réduire son impact sur le climat, levier central de la TES, et contribuer ainsi à l'objectif de réduction de 55 % des émissions de gaz à effets de serre à l'échelle européenne en 2030.

Document réalisé par le CRDLA Transition écologique et solidaire sur la base des enseignements d'ateliers qu'il a organisés avec des DLA en 2021.

SOMMAIRE

- Une nouvelle thématique et une volonté d'engagement généralisé du DLA en 2021 1
- La transition écologique et solidaire : éléments de définition 2
- Accompagner les acteurs de l'ESS à s'engager dans la TES : les premiers apports 4

Le CRDLA TES est co-porté par :



RÉSEAU CPIE



La TES au DLA ça nous parle !

● Il est apparu des travaux menés avec le CRDLA TES que les chargé-e-s de mission DLA ont déjà des notions de ce qu'est la transition écologique et solidaire, bien que parfois partielles. Il s'agit d'un public plutôt averti et intéressé par cette thématique.

Animation/photolangage « que représente la transition écologique pour vous » ?

« faire vivre la planète à laquelle nous appartenons » ; « chemin à parcourir » ; « le réchauffement climatique » ; « sauver l'humanité en sauvant son milieu de vie » ; « beaucoup d'effort et peu d'impact politique » ; « difficultés, grosse montagne à franchir pour accéder à cette transition » ; « aller vers/accompagner les nouvelles façons de vivre en respectant l'environnement et l'humanité ».

● Il existe de nombreux exemples de structures de l'ESS, en dehors des structures dont le cœur de métier est la protection de l'environnement, qui s'engagent d'ores et déjà dans la transition écologique et solidaire.

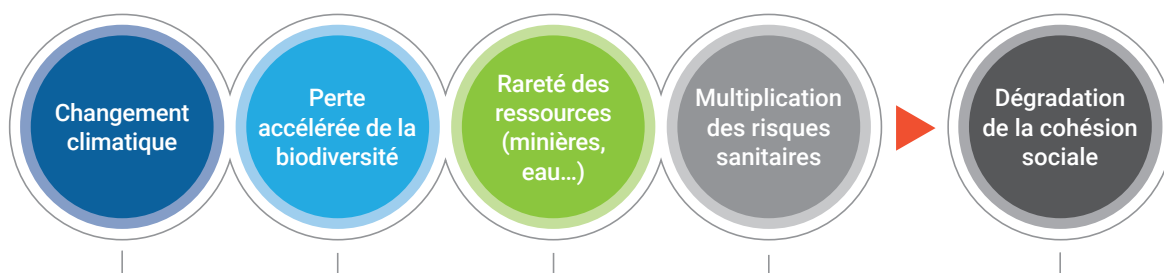
Quelques exemples d'initiatives

- Une association vient de mettre en place une politique RSO : encouragement du covoiturage, tri sélectif, sélection des fournisseurs, etc.
- Un festival de musique travaille avec un prestataire pour gérer les déchets dans le festival de manière durable (tri sélectif, toilettes sèches, etc.).
- Mise en place d'un réseau « tourisme durable » : mise en relation des acteurs du territoire pour faire la promotion des circuits courts, des activités locales et respectueuses de l'environnement, etc.

La transition écologique et solidaire : éléments de définition

La transition écologique est **une évolution vers un nouveau modèle économique et social**, qui renouvelle nos façons de consommer, produire, travailler et vivre ensemble pour **répondre aux grands enjeux environnementaux** :

Les 5 grands enjeux de la transition écologique et solidaire



Inégalités face aux enjeux, vulnérabilité des populations

1 Le changement climatique (ou « **réchauffement climatique** »), c'est-à-dire l'augmentation générale des températures moyennes liée aux activités humaines (notamment industrielles) qui contribue à modifier durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes. On l'observe à travers notamment l'augmentation

des phénomènes climatiques extrêmes (canicules et sécheresses, les tempêtes, les inondations, etc.), la fonte des glaciers, de la banquise et du permafrost, la dégradation des sols, la perte de la biodiversité, etc.

2 La perte accélérée de la biodiversité, entendue comme l'ensemble et la diversité des espèces vivantes (de l'ADN aux écosystèmes). Aujourd'hui, on considère que plus d'un million d'espèces animales et végétales pourraient être menacées d'extinction dans la prochaine décennie¹, notamment à cause des dommages causés par les activités humaines. La rapidité et l'ampleur de ce déclin a de graves conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes, et donc sur les conditions de vie des êtres vivants, dont les humains.

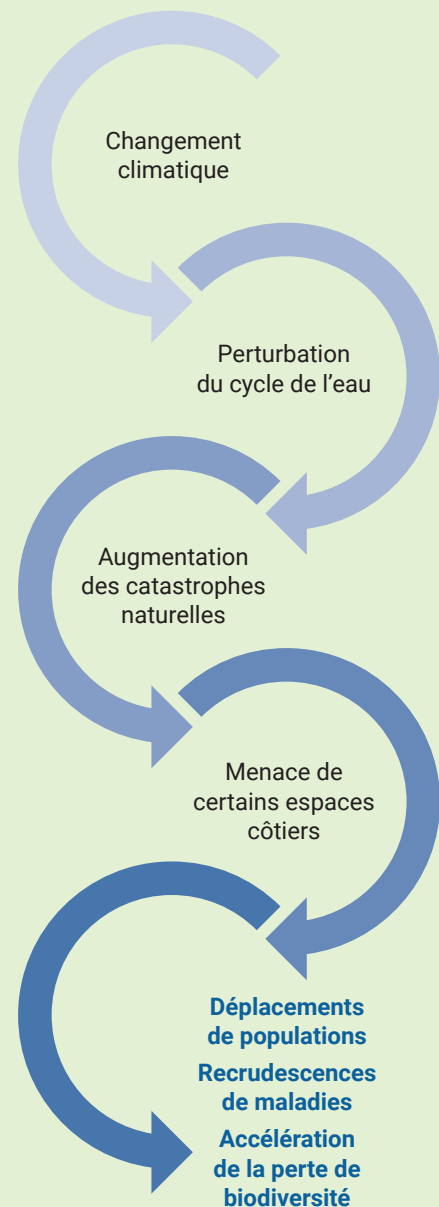
En effet « *la biodiversité et les contributions de la nature aux populations sont le socle de notre alimentation, de la pureté de notre eau, de la régulation du climat, etc.* »².

3 La rareté des ressources naturelles renouvelables (eau douce, minerais, pétrole, etc.), dont certaines sont indispensables pour vivre, en raison de l'augmentation de la demande (augmentation de la population, surconsommation, etc.).

4 La multiplication des risques sanitaires environnementaux, en raison de certaines catastrophes naturelles et événements climatiques, des diverses pollutions (de l'air, du sol, de l'eau, etc.) et de l'émergence ou recrudescence de certaines maladies.

L'ensemble de ces enjeux et leurs conséquences sont **imbriqués et interdépendants**.

Illustration de l'imbrication des enjeux avec la thématique « Changement climatique »
(cf. rapport du GIEC 1995)



Pourquoi lier la « transition écologique » à la solidarité et à la cohésion sociale ?

Depuis plusieurs années, les inégalités face aux enjeux environnementaux deviennent évidentes : ce sont les populations les plus fragiles qui sont aussi les plus vulnérables (dégradation de la qualité de vie, difficulté d'accès aux ressources et marginalisation écologique³, moins de résilience face aux catastrophes naturelles et risques

sanitaires, etc.). Dans ce cadre, l'action pour la transition écologique peut s'inscrire dans une perspective sociale de lutte contre l'accroissement de ces inégalités et de promotion d'une vie digne.

1. Biodiversité : urgence absolue, l'heure n'est plus aux demi-mesures ! | France Nature Environnement (fne.asso.fr).

2. Ibidem

3. La rareté des ressources environnementales et l'émergence de conflits | PRB



En quoi les activités humaines ont-elles un impact sur ces enjeux environnementaux ?

L'ensemble de ces grands enjeux environnementaux sont causés ou accélérés par les activités humaines, que ce soit du fait :

- des modes de production : extraction et utilisation de matériaux polluants, agriculture intensive, monoculture et utilisation de pesticides,
- production énergétique et surexploitation des ressources, etc. ;
- des modes et volumes de consommation : transports de marchandises et de population, obsolescence des biens, tourisme de masse, surconsommation, production de déchets, etc.

Rapport de l'académie des sciences du 27 juin 2017 « Les mécanismes d'adaptation de la biodiversité aux changements climatiques et leurs limites »

Le changement climatique, observé depuis environ 150 ans n'est pas la cause majeure de la dégradation récente de la biodiversité. Une étude récente menée sur plus de 8 000 espèces menacées selon la liste rouge de l'Union Internationale de Conservation de la Nature montre en effet que les causes largement dominantes de leur déclin actuel sont la surexploitation des espèces sur les continents comme dans les océans, l'agriculture, l'élevage, de nombreuses modifications des sols par la déforestation et l'urbanisation, et les espèces invasives (Maxwell et al. 2016) (p.5)



Accompagner les acteurs de l'ESS à s'engager dans la TES : les premiers apports



La place des acteurs de la société dans la TES, notamment ceux de l'ESS

Notre société ne réussira sa transition écologique et solidaire que par **l'engagement de l'ensemble de ses parties prenantes**, du niveau local au niveau national, voire international.

Aux côtés des citoyennes et citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics, les structures de l'économie sociale et solidaire, notamment les associations, se doivent de tenir pleinement un rôle dans cet engagement, en cohérence avec leurs valeurs et le modèle de société qu'elles partagent et promeuvent pour demain (agir pour l'intérêt général, une économie plus sociale et solidaire, un monde durable pour les générations futures).

Les chargé-e-s de mission DLA ayant contribué aux travaux du CRDLA TES ont tous et toutes partagé cette vision de l'ESS comme fer de lance dans l'engagement pour la transition écologique et solidaire.

Globalement, pour **les acteurs de la société**, cela nécessite des prises de décision, des évolutions dans les modes d'agir, permettant d'amener les activités humaines vers de nouvelles modalités de mise en œuvre.

- Pour **les citoyennes et citoyens**, cela implique une évolution de leurs modes de vie à travers les modalités de consommation par exemple (circuits court, de proximité, réduction du gaspillage, économie du partage et de l'usage, éthique de consommation, réduction des mobilités à fort impact), voire d'être partie prenante des réflexions et décisions sur les transformations à opérer pour leur territoire ou s'engager dans des initiatives locales.

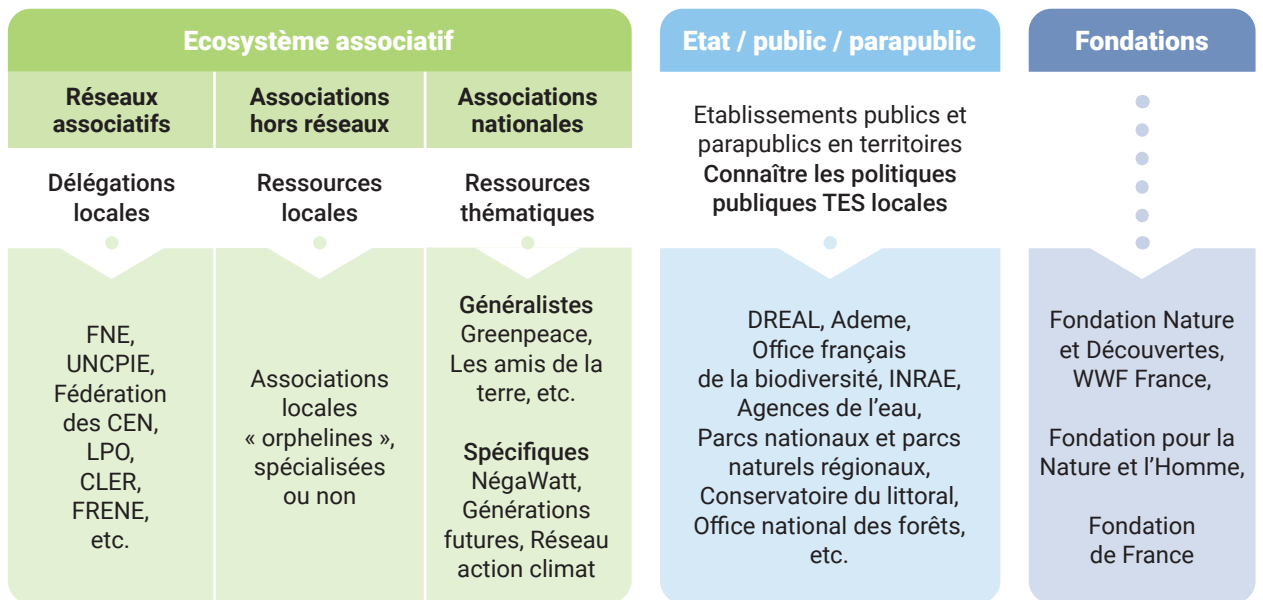
- Pour les **entreprises** et les structures de l'économie marchande lucrative, la recherche de nouvelles modalités de production, de marketing, de SAV et, plus globalement, d'un cycle de vie du produit moins impactant en termes d'externalités négatives.

- Pour les **pouvoirs publics**, il s'agit de prendre des décisions qui impulsent et/ou soutiennent des solutions ; donne des règles et contrôle, protège et transforme.

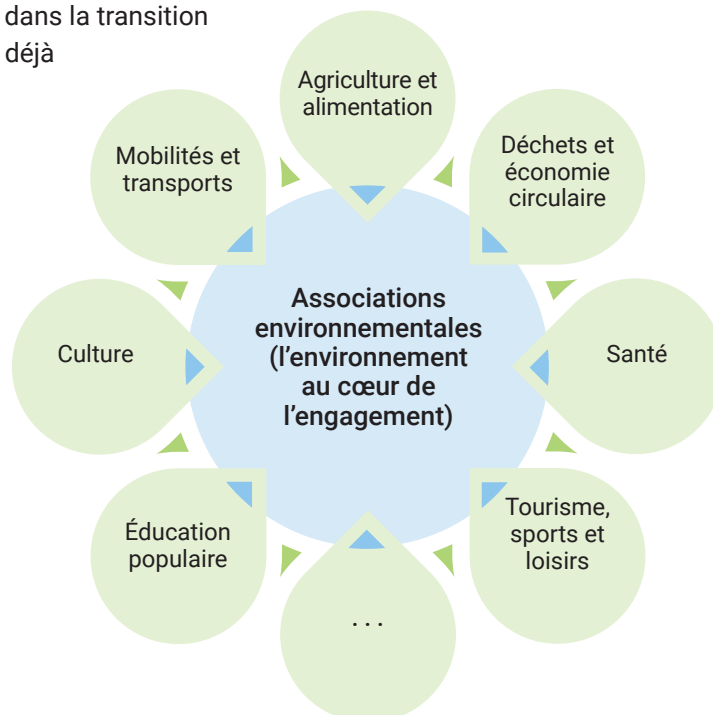
- Enfin, pour les **acteurs de l'ESS** et notamment les associations, la transition écologique passe par un engagement local et associatif qui nécessite de nouvelles approches et de nouveaux outils, afin de développer une « capacité collective » à l'innovation et au changement en faveur de la transition écologique et solidaire.

Une transition écologique (TE) multi-acteurs : la place des associations

Cartographie nationale non exhaustive des acteurs dont la TE est le cœur d'action



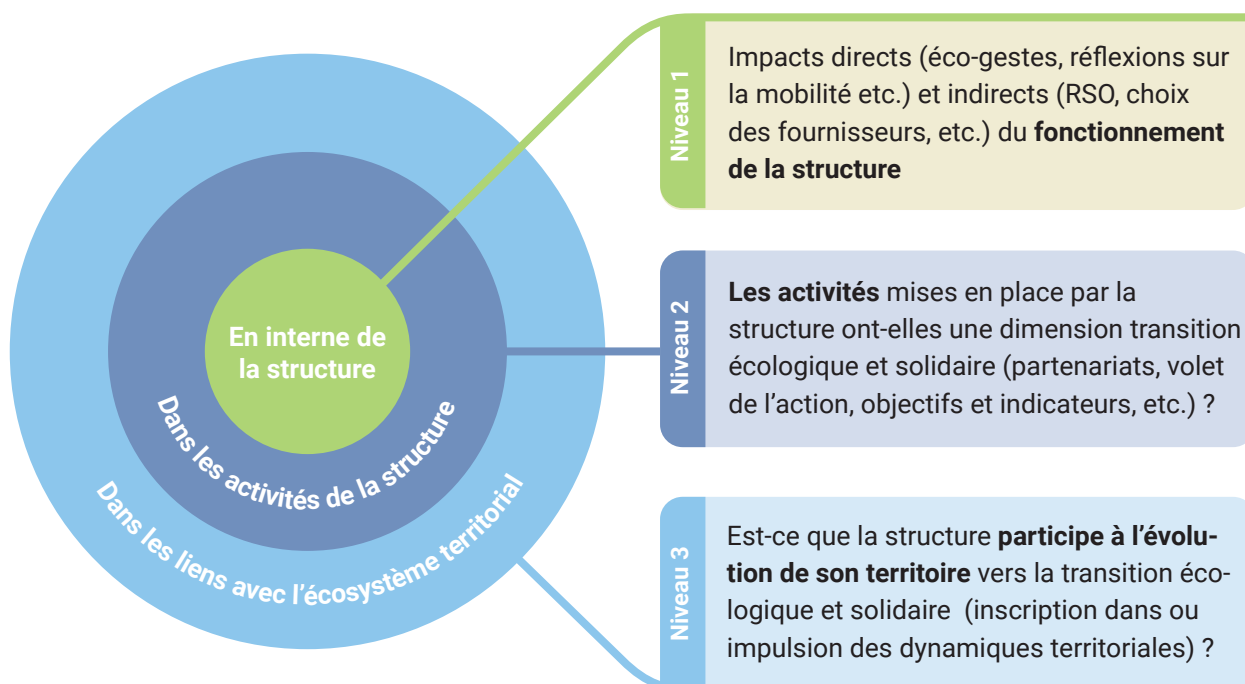
Une action associative dans la transition écologique et solidaire déjà multisectorielle, avec de nombreuses associations actrices en partie dans la transition écologique





3 niveaux d'engagement dans la TES pour les structures de l'ESS

Suite aux travaux qu'il a menés, le CRDLA TES a identifié avec les DLA trois niveaux d'engagements des structures de l'ESS dans la TES :



● Le **premier niveau** est essentiellement constitué des actions internes de la structure. Il peut se résumer au fonctionnement de la structure.

Exemples d'actions :

- Intégrer la question de la transition écologique et solidaire dans les évolutions de la structure (transition numérique, rénovation des bâtiments, changement de gouvernance, etc.),
- Mettre en place une politique de responsabilité sociale des organisations dans la structure,
- Pratiquer le tri des déchets, utiliser du papier recyclé, favoriser des modes de restauration responsables, d'économie d'énergie...

Ce niveau recouvre aussi le **champ des obligations** en termes de responsabilité écologique et énergétique. Ex. : conformité des bâtiments aux réglementations énergétiques en vigueur, arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts (dont le glyphosate).

● Le **deuxième niveau** porte sur les **activités de la structure**. On commence à questionner si les pratiques de l'association ont une dimension « transition écologique ».

Exemples d'actions :

- des pratiques de cuisine avec des produits locaux pour une association de réinsertion,
- le recours à des prestataires engagés dans la transition écologique pour un festival de musique,
- l'organisation d'un parcours d'orientation avec une approche découverte et respect de la nature pour une fédération sportive,
- le travail dès la conception du projet avec les acteurs locaux « spécialistes » de la transition écologique et solidaire pour intégrer, penser et limiter son impact.

● Dans le **troisième niveau**, on aborde **l'écosystème territorial**. La structure n'est pas seule sur son territoire : comment peut-elle agir avec d'autres pour la transition écologique ? Est-ce que son activité favorise l'évolution du territoire en termes de transition écologique ?

Exemple d'actions :

● *La collaboration entre une association de quartier centre social, une association environnementale et une collectivité pour aménager un jardin partagé,*

- *La collaboration entre une association sur le réemploi avec des personnes non valides et une boutique solidaire pour organiser la récupération, la réparation et la redistribution de biens,*
- *l'intégration du projet dans les dynamiques politiques locales (interpeller, s'inscrire dans une dynamique de territoire déjà engagée).*

Ce dernier niveau permet une dynamique de plus long terme pour la transition écologique des territoires.

Engager les structures dans la TES : premiers éléments de posture à adopter pour les chargé·e·s de mission DLA

Pour les personnes chargées de mission DLA, contribuer à l'engagement des structures de l'ESS dans la transition écologique et solidaire est une **nouvelle facette de leur fonction**.

En termes de posture, cela implique d'avoir **une attention particulière** au moment de l'accueil et tout au long de l'accompagnement des structures, sans pour autant pratiquer un diagnostic parallèle concernant l'inscription de la structure dans la TES, ni même se transformer en spécialiste de la transition !

Il s'agit plutôt par exemple de :

● savoir repérer dans les entretiens réalisés et les documents fournis des éléments qui peuvent vous renseigner sur le positionnement de la structure en matière de TES ;

- poser quelques questions sur ce sujet (« Avez-vous eu des discussions en interne sur les enjeux de transition écologique ? » ; « Avez-vous mis en place des pratiques favorables à l'environnement ? » ; « Travaillez-vous localement avec des associations ou d'autres acteurs de la transition écologique ? »...) ;
- repérer des liens entre l'activité menée par la structure et les enjeux environnementaux, ce qui peut être suffisant pour engager la discussion et, le cas échéant, proposer au bénéficiaire du DLA d'approfondir le sujet, voire même d'engager une démarche de progrès sur un ou plusieurs niveaux d'engagement.

Edition : CRDLA Transition écologique et solidaire - décembre 2021
Rédaction : France Nature Environnement - Julie Durand, Heremoana Puhetini ;
Union nationale des CPIE - Jean-Charles Colin, Ludovic Serin

Projet du CRDLA Transition écologique et solidaire avec le soutien de :

